Les **analystes**

SPPOM

CONTRIBUENT à

mettre en
lumière des
SOLUTIONS
efficaces

Qu'est-ce que le travail d'**ANALYSTE** ?

Au sein de nos organisations scolaires, les analystes jouent des rôles complexes et variables en fonction des services. Ces derniers œuvrent surtout dans les services administratifs : technologies de l'information, statistiques, gestion de l'information, santé et sécurité au travail, ressources humaines, etc. En résumé, ils analysent les besoins de l'organisation, ils développent des solutions aux défis qui leur sont soumis et ils coordonnent la mise en place de procédés et de méthodes efficaces.Les analystes soutiennent les gestionnaires dans leur prise de décision en partageant leur expertise, tout en ayant le souci d'améliorer le fonctionnement des milieux. Ils sont aussi appelés à former les autres membres de l'organisation dans le but d'assurer une utilisation efficace des outils développés.

Les analystes ont une formation universitaire de 1er cycle minimalement, mais plusieurs possèdent une formation de niveau maîtrise. Les domaines les plus fréquents sont l'administration et l'informatique, mais nous retrouvons chez ces professionnels une riche diversité de parcours académiques et professionnels. Certains sont formés en sciences sociales, en sociologie du travail, en relations industrielles, en archivistique, etc.

Leurs actions **au quotidien**

- Évaluent les besoins, recueillent les renseignements auprès des personnes concernées et identifient les difficultés;
- Apportent un regard critique pour identifier les méthodes, procédures et outils qui nécessitent des améliorations;
- Créent des solutions uniques et spécifiques qui visent à résoudre les difficultés identifiées;
- Organisent et animent des sessions de formation et de perfectionnement au sujet des programmes et outils mis en place et en assurent l'évaluation et le suivi;
- Répondent aux questions et assurent l'accompagnement adéquat du personnel dans l'utilisation des outils et l'application des procédures;
- Établissent et entretiennent des collaborations avec les autres services et les établissements;
- Soutiennent et conseillent les gestionnaires dans leur prise de décision concernant divers sujets tels que : l'acquisition d'équipement et de logiciels informatiques, l'organisation des locaux, la répartition des tâches, les méthodes et procédés de réalisation du travail ou sur la gestion financière;
- Présentent des statistiques et rédigent des documents ou des rapports;
- Peuvent collaborer à l'application des conventions collectives, des lois, des règlements et des règles administratives.

Une offre accrue de ce service **permettrait...**

- D'assurer une efficacité accrue à l'ensemble de l'organisation.
- D'éviter les doublons dans les méthodes et procédures en améliorant la connaissance et l'application pratique de ces éléments.
- D'adopter une approche plus proactive qui permettrait d'anticiper les problématiques plutôt que d'y réagir.
- D'offrir un meilleur accompagnement au changement.
- De répondre plus rapidement aux besoins de soutien et d'accompagnement des services et des établissements.
- D'assurer un meilleur suivi des outils et des solutions mis en place afin d'appliquer les correctifs nécessaires plus rapidement.
- De permettre une meilleure pérennité des connaissances et de l'expertise acquises par les analystes.